



Le 21 février 2018

Chères consœurs,

Vous êtes conviées à l'Assemblée Générale Statutaire du **SFCD** qui se tiendra le :

Vendredi 23 mars 2018 à 18 heures 45
Auberge de Jeunesse 10-12, Canal Saint Martin 35000 RENNES

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale est le suivant :

- rapport moral
- rapport financier
- questions diverses.

En cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter en adressant votre pouvoir, sans omettre d'indiquer le nom de la consœur qui sera votre mandataire en vous assurant de sa présence à l'AG (tous les membres du Bureau national seront présents, pour les membres des Bureaux Régionaux, contactez votre présidente).

Tous les pouvoirs adressés en blanc seront déclarés nuls.

Venez participer à VOTRE Assemblée Générale. Venez exprimer votre point de vue sur le règlement arbitral, les négociations conventionnelles (panier de soins plafonné) et l'éthique, la prévention des violences faites aux femmes, le rôle de l'assistante dentaire au cabinet, la maternité, l'engagement... tous les dossiers sur lesquels vos cadres ont travaillé cette année.

Nous comptons vivement sur votre présence. Prenez la place qui est la vôtre.

Pour voter, vous devez être à jour de votre cotisation.

Bien confraternellement,
Le Bureau National

Merci de bien vouloir renvoyer avant le **18 mars 2018**
votre bon de participation à l'AG, et éventuellement le bon pour pouvoir
à l'adresse suivante :

Dr Isabelle MORILLE
8, impasse du Petit Train 31620 FRONTON

PARTICIPATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DU SFCD

Le Dr

Participera

Ne participera pas

à l'Assemblée Générale du SFCD qui se tiendra à Rennes, le vendredi 23 mars à 18 heures 45.

POUVOIR

Je, soussignée, Dr

Demeurant

Donne tous pouvoirs, par la présente, à (**nom indispensable**).....

Pour me représenter aux votes de l'Assemblée Générale Statutaire du SFCD, qui se tiendra à Rennes,
le vendredi 23 mars 2018.

Fait à le

Signature

(précédée de la mention « Bon pour pouvoir »)